



**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Syndical du Mercredi 24 janvier 2024**

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 18 janvier 2024, s'est réuni le mercredi 24 janvier 2024 à 18h, en séance publique, à la Salle des Fêtes de Fréterive, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 28 - *Quorum* : 15

Délégués titulaires présents :

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
Département	Christiane	BRUNET	2 voix
Département	Annick	CRESENS	2 voix
Département	Béatrice	SANTAIS	2 voix
Département	Olivier	THEVENET	2 voix
Département	André	VAIRETTO	2 voix
CA Arlysère	Sandrine	BERTHET	1 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Claude	DURAY	1 voix
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1 voix
CA Arlysère	Philippe	GUIRAND	1 voix
CA Arlysère	Jean-Claude	PEPIN	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix
CC Porte de Maurienne	Nicolas	ROCHE	1 voix
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Jean-Michel	BLONDET	2 voix dont 1 pouvoir d'Eric SANDRAZ
CCCS	Nicole	BOUVIER	1 voix
CCCS	Georges	COMMUNAL	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jacky	GACHET	1 voix
CCCS	Yannick	LOGEROT	1 voix
CCCS	Jean-Claude	MESTRALLET	1 voix
CCCS	Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	1 voix
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix
CA Grand Chambéry	Daniel	ROCHAIX	1 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Délégués suppléants présents :

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
CA Arlysère	Serge	DAL BIANCO	1 voix
CA Arlysère	Frank	VIALLET	1 voix
CCCS	Alain	COMBAZ	1 voix
CCCS	Michel	SYMANZIK	1 voix

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	28 présents
TOTAL des voix	34 Voix : 33 POUR et 1 ABSTENTION (Georges COMMUNAL).

Nicolas ROCHE a été désigné Secrétaire de séance.

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA DOTATION DE SOLIDARITE EN FAVEUR DE L'EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE LEURS GROUPEMENTS TOUCHES PAR UN EVENEMENT CLIMATIQUE - CRUES DE LA FIN D'ANNEE 2023

Rapporteur : M. le Président

Les épisodes climatiques exceptionnels de la fin d'année 2023 ont provoqué des crues de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie, ainsi que sur leurs affluents torrentiels. Durant ces évènements et à la suite de ceux-ci, les moyens du SISARC ont été mobilisés dans la conduite de nombreux travaux d'urgence de sécurisation et dans l'estimation des dégâts et des coûts de réparations.

A l'issue de ces évènements, les services de l'Etat ont informé les collectivités de la mise en œuvre et de la mobilisation d'un fond de solidarité prévu pour les dommages aux biens non assurés pour de telles situations.

Le Conseil syndical est invité à délibérer pour :

- **AUTORISE** M. le Président, à solliciter les aides financières prévues par le fond de solidarité ;
- **AUTORISE** M. le Président à mettre au point et transmettre, l'ensemble des documents afférents à cette demande ;
- d'une manière générale, **AUTORISE** M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

Extrait certifié conforme et exécutoire,
Le Président,
François RIEU